

MASTER 2 DROIT PRIVÉ • PRATIQUE CONTRACTUELLE ET CONTENTION DES AFFAIRES

- ✔ Contrat d'apprentissage
- ✔ Contrat de professionnalisation

La formation est orientée vers la pratique contractuelle, la gestion du risque et le droit des affaires. Axé sur le contentieux des affaires et la rédaction d'actes, le parcours vise essentiellement à former de futurs juristes d'entreprise.

➤ Métiers visés

Conseiller juridique au sein des services juridiques ou contentieux des entreprises, telles que les banques, compagnies d'assurance, offices d'HLM, sociétés de gestion immobilière, administrations publiques ; juriste au sein des cabinets d'avocats, d'huissiers de justice, d'administrateurs judiciaires, de mandataires judiciaires, de cabinets d'expertise-comptable.

➤ Compétences à l'issue de la formation

- Assurer une veille juridique et informer les différents services des évolutions jurisprudentielles et législatives.
- Apprécier les risques juridiques liés à l'activité de l'entreprise, tant à l'égard de l'entreprise elle-même que de ses dirigeants.
- Organiser une stratégie de prévention de ces risques.
- Gérer les comptes clients de l'entreprise et mettre en place une prévention de l'insolvabilité des clients.
- Négocier et rédiger les actes juridiques, notamment les contrats conclus par l'entreprise.
- Proposer et négocier une solution amiable en cas de litige et rédiger l'acte subséquent.
- Entreprendre une démarche contentieuse, en cas d'échec de la solution amiable, et assurer l'interface avec les avocats et huissiers de justice.

➤ Programme

Semestre 3 du master

- Droit du commerce électronique
- Droit de la concurrence
- Droit de la consommation
- Contrats publics et contentieux contractuel des personnes publiques
- Contrats internationaux
- Technique contractuelle
- Technique sociétaire
- Transmission d'entreprise
- Médiation humaine et économique
- Négociation et règlement des conflits
- Common law des affaires
- Anglais juridique
- Technique de communication professionnelle

Semestre 4 du master

- Droit de la circulation des données
- Droit bancaire
- Droit de la distribution
- Droit de la protection sociale
- Risque pénal dans les entreprises
- Droit des assurances
- Recouvrement des créances
- Contentieux de l'insolvabilité
- Analyse et stratégie financière
- Mise en situation en droit des contrats
- Anglais juridique

➤ Méthodes pédagogiques

Les cours sont organisés sous forme de séminaires. L'alternance, d'environ 2 semaines de cours puis 3 semaines en entreprise, permet de mettre en pratique en entreprise les connaissances théoriques et les outils acquis au cours de la formation.

Organisation

Durée : 1 an, de septembre à juin

Rythme : en moyenne 1 à 2 semaines à l'Ecole et le reste en entreprise

Lieu : Faculté de Droit, de Sciences Économiques et de Gestion
Campus de Tohannic - Vannes

Accessibilité : L'UBS accueille les publics en situation de handicap. www.univ-ubs.fr/handicap

Pré-requis - Admission

Master 1 Droit validé.

Possibilité de bénéficier de la procédure de Validation des Acquis Professionnels pour le public formation continue (salariés, demandeurs d'emploi...) Recrutement sur dossier de candidature éventuellement complété par

des additions. Evaluation de la formation

- La formation permet l'obtention d'un diplôme d'Etat inscrit au RNCP sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et compétences en contrôle continu et épreuves d'examens. Le volet professionnel sera évalué par un mémoire professionnel soutenu devant un jury.

€ Tarif*

Défini par le référentiel des niveaux de prise en charge (NPEC) de France Compétences

* Pris en charge par l'entreprise d'accueil et/ou son OCPO

Contact

Service Formation Professionnelle et Alternance
sfpa.dseg@listes.univ-ubs.fr
06 66 94 90 77

Responsable de la formation



Enseignant-chercheur à l'Université BretagneSud.

marie.lafargue@univ-ubs.fr

Les enseignements sont assurés par une équipe spécialisée, associant universitaires et praticiens.

